

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2015/8-C/2**  
16 octobre 2015  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – MYANMAR 200299

Accompagner la transition grâce à la réduction  
de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition  
des populations les plus vulnérables

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	157 138 805	84 543 857	241 682 662
Transferts de type monétaire et coûts connexes	6 019 372	20 604 985	26 624 356
Développement et augmentation des capacités	1 563 988	3 102 225	4 666 213
<b>Coût total pour le PAM</b>	<b>206 609 072</b>	<b>134 793 366</b>	<b>341 402 438</b>

Marqueur de l'égalité hommes-femmes: 2A  
<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM  
(<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. D. Kaatrud  
Directeur régional  
Asie  
Courriel: david.kaatrud@wfp.org

M. D. Scalpelli  
Directeur de pays  
Courriel: domenico.scalpelli@wfp.org

---

## PROJET DE DÉCISION<sup>\*</sup>

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 134,8 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Myanmar 200299, "Accompagner la transition grâce à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition des populations les plus vulnérables", ainsi que la prolongation de cette intervention pour deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2015/8-C/2).

---

<sup>\*</sup> Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Myanmar 200299 tient compte des changements survenus dans le cadre de l'intervention depuis son approbation par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2012. Il est proposé d'augmenter le budget prévu pour les deux derniers mois de 2015 et de prolonger l'intervention jusqu'à la fin de 2017 de manière à l'harmoniser avec les activités de l'Équipe de pays des Nations Unies. Cette révision prévoit:
  - une augmentation de 94 656 tonnes des produits alimentaires, pour un coût de 66,9 millions de dollars;
  - une augmentation de 16,2 millions de dollars des transferts de type monétaire;
  - une augmentation de 3,1 millions de dollars du budget consacré aux activités de développement et d'augmentation des capacités;
  - une augmentation de 17,7 millions de dollars des coûts d'appui directs; et
  - une augmentation de 8,8 millions de dollars des coûts d'appui indirects.

## JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE ET DE LA PROLONGATION DE L'INTERVENTION

### Activités du projet en cours

2. Dans le cadre de l'IPSR 200299 en cours, le PAM contribue à un développement plus équitable et appuie la réconciliation nationale en réduisant la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la dénutrition, en intervenant quand des catastrophes se produisent et en renforçant la résilience des populations les plus vulnérables. Les objectifs visés, qui sont conformes aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 4 du PAM<sup>1</sup>, aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1, 2, 3, 4 et 6<sup>2</sup>, et au Défi Faim zéro<sup>3</sup>, sont les suivants:
  - se préparer et intervenir pour faire face aux catastrophes naturelles et aux autres crises, à l'appui de l'action menée par le Gouvernement (Objectif stratégique 1);
  - aider au redressement après les catastrophes grâce à la remise en état des biens productifs, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et d'offrir des perspectives socioéconomiques aux plus vulnérables (Objectif stratégique 2);

<sup>1</sup> Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; et Objectif stratégique 4 – Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

<sup>2</sup> OMD 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

<sup>3</sup> Défi Faim zéro I – 100 pour cent d'accès à une alimentation adéquate toute l'année; II – Zéro enfant de moins de 2 ans souffrant d'un retard de croissance; III – Tous les systèmes agroalimentaires sont durables; IV – 100 pour cent d'augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants; V – Zéro perte ou gaspillage de produits alimentaires.

- lutter contre la dénutrition en touchant les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, et appuyer les groupes à risque comme les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose (Objectif stratégique 4);
  - améliorer l'accès à l'école primaire, la scolarisation et l'assiduité (Objectif stratégique 4); et
  - accroître la viabilité des interventions destinées à combattre l'insécurité alimentaire et la dénutrition grâce au partage des connaissances et au développement des capacités (Objectifs stratégiques 1, 2 et 4).
3. Les quatre grandes activités menées – qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et des questions de protection – concernent les secours, les programmes relatifs à la nutrition ainsi qu'au VIH et à la tuberculose, la création d'actifs et l'alimentation scolaire.

---

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE LA RÉÉVALUATION

4. Établie à la lumière des faits nouveaux survenus, de l'examen à mi-parcours et d'autres évaluations, la révision budgétaire tient compte de la récente augmentation du nombre de bénéficiaires due aux inondations; des réformes politiques, administratives et économiques ainsi que de celles liées à la paix et à la réconciliation; et des plans visant à mettre en place en 2018 un plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
5. Divers chocs d'ordre politique, environnemental et économique compromettent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des conflits locaux et intercommunautaires ont entraîné d'importants déplacements de population. Il est ressorti d'enquêtes sur la sécurité alimentaire menées récemment dans les zones centrales et frontalières que l'insécurité alimentaire chronique est généralisée et touche en particulier les petits exploitants et les ménages sans terres. La diversification des cultures, les possibilités d'emploi et les salaires journaliers sont limités. Les taux de dénutrition sont élevés, et les carences en micronutriments très répandues; la prévalence du VIH dans les groupes à risque et l'incidence de la tuberculose sont élevées. Les taux de scolarisation des enfants et d'assiduité sont faibles, particulièrement dans les zones rurales isolées où l'insécurité alimentaire est importante.
6. Le Gouvernement cherche à favoriser le développement socioéconomique. Il adhère au mouvement Renforcer la nutrition (SUN), au Défi Faim zéro et au partenariat Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH). Le Ministère de l'aide sociale, des secours et de la réinstallation a lancé le premier Plan stratégique national pour la protection sociale, et le Plan stratégique national pour l'éducation (2016–2021) couvrira tous les niveaux d'enseignement. À compter de l'année scolaire 2015/16, le PAM et le Ministère de l'éducation nationaliseront le programme d'alimentation scolaire dans tout le pays.
7. En coordination avec le Gouvernement, le PAM a revu ses interventions à la lumière des faits nouveaux survenus et conclu avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) un mémorandum d'accord établissant le groupe sectoriel de la sécurité alimentaire. La coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a permis d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre des activités liées au Défi Faim zéro, au mouvement SUN et au partenariat REACH. Ce travail a contribué à l'élaboration du Plan d'action multisectoriel national en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2015-2025).

8. Aux fins d'appuyer le redressement, la reconstruction et la coexistence pacifique des communautés touchées par les conflits, le Gouvernement, le groupe sectoriel de la sécurité alimentaire et d'autres partenaires sont convenus de promouvoir la dignité et la sécurité des personnes déplacées en mettant un terme à l'aide alimentaire inconditionnelle dont elles sont tributaires. Une évaluation par les instances gouvernementales du statut de personne déplacée a donné lieu à une nouvelle classification des populations, au retour librement consenti de certaines personnes déplacées dans leur foyer ou à leur réinstallation dans des zones voisines où existent davantage de possibilités de subsistance.
9. L'indice d'inégalité entre les sexes est de 0,43 au Myanmar, ce qui le place au 83<sup>ème</sup> rang sur 149 pays. Les femmes représentent 54 pour cent de la main-d'œuvre, et les hommes 82 pour cent; le taux de sous-emploi est de 41 pour cent chez les femmes et de 35 pour cent chez les hommes. Entre 2000 et 2010, parmi les réalisations obtenues dans le domaine de l'éducation de base figurait le fait que les filles représentaient en moyenne 49 pour cent des effectifs scolarisés<sup>4</sup>. La mortalité maternelle est supérieure à la moyenne de la région de l'Asie du Sud-Est<sup>5</sup>.
10. À l'issue de l'examen à mi-parcours des activités réalisé par le PAM en novembre 2014<sup>6</sup>, il a été recommandé: i) d'élargir les activités de transferts de type monétaire pour les personnes déplacées dans l'État de Kachin; ii) de poursuivre les transferts de vivres dans l'État de Rakhine, compte tenu des préoccupations liées à la protection et à l'accès aux marchés; iii) de développer les activités de création d'actifs à l'appui d'autres volets du programme; iv) de transposer à plus grande échelle l'utilisation des biscuits à haute teneur énergétique dans le cadre de l'alimentation scolaire et de renforcer la coopération avec le Gouvernement pour la gestion du programme; v) de fournir des produits nutritifs spécialisés aux femmes enceintes et aux mères allaitantes pour réduire les carences en micronutriments; vi) d'élargir le programme de prévention du retard de croissance à de nouvelles zones où les taux correspondants sont élevés; et vii) d'étendre le programme de prévention de l'émaciation aux zones où la couverture est insuffisante s'agissant de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë.
11. Une évaluation des capacités logistiques a porté sur la capacité des entrepôts, des ports et des aéroports, l'état des routes et l'accès des secours en cas d'urgence. Par ailleurs, une étude de la programmation dans les zones urbaines a montré qu'il serait possible d'élargir les programmes axés sur la nutrition et les transferts de type monétaire assurés aux fins de la création d'actifs dans les bidonvilles de Yangon.

## FINALITÉ DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE ET DE LA PROLONGATION

12. En juillet 2015, en réponse à la demande formulée par le Gouvernement après les pluies torrentielles provoquées par le cyclone Komen, le PAM a lancé une opération de secours en s'appuyant sur les conclusions d'une évaluation rapide initiale groupée et multisectorielle, d'une évaluation conjointe FAO/PAM de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence et d'autres évaluations. Le premier mois, le PAM est venu en aide à 403 587 personnes, et il continue de porter assistance aux populations touchées par les inondations et les glissements de terrain dans les États de Bago, de Chin, de Kachin, de Magway, de Mon, de Kayin, de

---

<sup>4</sup> Analyse thématique de l'Équipe de pays des Nations Unies: *Achieving Millennium Development Goals in Myanmar, 2011*.

<sup>5</sup> Département de la santé et UNICEF. *Nationwide Cause-Specific Maternal Mortality Survey 2004–2005*.

<sup>6</sup> Rapport final de l'examen à mi-parcours de l'IPSR 200299, mars 2015.

Rakhine et de Sagaing. Le cyclone a empêché les agriculteurs de replanter à temps pour la récolte de novembre, ce qui aura des retombées négatives sur le long terme.

13. Le PAM vient en aide à jusqu'à 440 000 personnes touchées par les inondations. Compte tenu des nouveaux bénéficiaires, les transferts de type monétaire augmenteront, leur valeur passant de 5,5 millions de dollars à l'heure actuelle à 21,7 millions de dollars. Les secours permettent de fournir un appui immédiat aux personnes touchées par les inondations et les glissements de terrain. Les transferts de type monétaire sont destinés aux personnes durement touchées afin de remettre en état les actifs, rétablir les moyens d'existence, maintenir le statut des populations sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et réduire au minimum les répercussions de la catastrophe.
14. Les chiffres relatifs aux secours d'urgence indiqués dans la présente révision budgétaire tiennent compte des interventions d'urgence destinées à faire face aux inondations et autres catastrophes saisonnières, du retour possible de Thaïlande des réfugiés et des personnes susceptibles d'être touchées par les conflits sporadiques – dont le nombre devrait décroître d'ici à 2017 à mesure qu'elles rentreront chez elles. Le PAM continuera d'offrir une formation axée sur la préparation aux situations d'urgence et le développement des capacités à son personnel et à celui des organismes gouvernementaux de contrepartie et des partenaires coopérants.
15. Le nombre de bénéficiaires du PAM devrait diminuer en 2016 et 2017 à mesure que les personnes déplacées regagneront les États de Rakhine et de Kachin. Le PAM prévoit de passer progressivement de transferts de vivres à des transferts de type monétaire axés sur les secours: cela présentera un meilleur rapport coût-efficacité et donnera aux bénéficiaires vulnérables la possibilité d'acheter les aliments qu'ils préfèrent, ce qui aura pour effet de stimuler les marchés. En juillet 2014, le PAM a expérimenté des transferts de type monétaire assortis de produits alimentaires au profit de 603 femmes, hommes, filles et garçons déplacés se trouvant dans deux camps du nord de l'État de Shan, ce qui a permis d'accroître la couverture et de multiplier par quatre le nombre de ménages ciblés en 2015. Le nombre total de personnes déplacées qui bénéficient de vivres et d'espèces devrait diminuer au cours des deux prochaines années du fait de la remise en état de l'infrastructure et du relèvement rapide.
16. Seuls les enfants bénéficieront du traitement de la malnutrition aiguë modérée, qui sera transposé à plus grande échelle dans les États de Magway et de Rakhine. Le Ministère de la santé, l'UNICEF et le PAM mettront en œuvre à titre expérimental le programme de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë afin de renforcer le système de santé: la prévention de l'émaciation sera élargie dans les zones où la couverture du programme est limitée, et la prévention du retard de croissance sera transposée à plus grande échelle là où la prévalence de cette affection est la plus élevée. Des aliments nutritifs spécialisés remplaceront l'assortiment alimentaire actuel pour les femmes enceintes et les mères allaitantes.
17. Les interventions nutritionnelles du PAM seront adaptées compte tenu des priorités du Ministère de la santé et de la stratégie conjointe des Nations Unies en matière de nutrition. La coordination des partenariats multisectoriels et multipartites sera assurée par le biais du partenariat REACH, et les efforts déployés par le Gouvernement à l'appui du mouvement SUN bénéficieront d'un soutien supplémentaire dans le cadre du nouveau Plan d'action multisectoriel national en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PAM renforcera sa collaboration avec le Ministère de la santé à la faveur d'une programmation conjointe et de l'offre d'un appui technique au Centre national de la nutrition et aux programmes nationaux relatifs à la tuberculose et au sida. En outre, il appuiera l'initiative d'enrichissement du riz et l'élaboration pour le Myanmar d'un plan de préparation aux

situations d'urgence axé sur la nutrition. En 2016, le PAM évaluera la faisabilité de transferts de type monétaire assortis de conditions pour les femmes enceintes et les mères allaitantes; cette évaluation prévoira différentes options pour la conception des programmes s'agissant des critères de sélection des filles, des femmes, des garçons et des hommes; des partenariats; des modalités d'exécution; et des liens avec le système de santé et la stratégie nationale en matière de protection.

18. Le PAM et le Ministère de l'aide sociale, des secours et de la réinstallation poursuivront la mise en œuvre du Plan stratégique national pour la protection sociale, qui prévoit des activités relatives à la création d'actifs, à l'alimentation scolaire, à l'amélioration des possibilités de subsistance, à la sécurité alimentaire des ménages, à la réduction des risques et à la résilience. Dans les zones où les indicateurs de l'éducation sont faibles et l'insécurité alimentaire élevée, le PAM appuiera les filets de sécurité par le biais du Programme national d'alimentation scolaire.
19. Le PAM fera appel aux partenaires coopérants pour accroître le recours aux espèces plutôt qu'aux produits alimentaires dans le cadre des activités de création d'actifs; les communautés seront impliquées dans le processus de détermination des priorités et des besoins. Le PAM et le Comité de développement de Yangon lanceront à titre expérimental un projet destiné à s'attaquer aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'assainissement dans les communautés périurbaines.
20. Dans le cadre de l'alimentation scolaire, des biscuits à haute teneur énergétique au contenu nutritionnel plus adapté (qui plaisent aux enfants et les aident à être plus attentifs en classe) seront distribués en vue d'accroître la scolarisation et l'assiduité des garçons comme des filles. La modalité prévoyant la distribution de rations à emporter sera réexaminée. Le PAM continuera de travailler avec le Ministère de l'éducation dans le cadre de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation grâce à l'alimentation scolaire.
21. Le PAM continuera d'utiliser 95 pour cent des contributions en espèces pour acheter localement des produits alimentaires afin de soutenir le développement économique et social, et il prévoit de mettre en place une installation de fabrication de biscuits à haute teneur énergétique au Myanmar.
22. Le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluation de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition et de lutte contre ces fléaux permettra d'améliorer les perspectives pour ce qui est de la durabilité et du transfert des responsabilités. Le PAM, la FAO, l'UNICEF, l'OMS et le Gouvernement s'appliquent à atteindre les objectifs du Défi Faim zéro d'ici à 2025 et à faire en sorte que le Myanmar sorte de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2030. Le PAM et le Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural prévoient d'améliorer le système de suivi de la sécurité alimentaire et de publier le premier Atlas de la sécurité alimentaire et de la pauvreté.
23. La politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes sera au cœur de la stratégie du bureau de pays, qui continuera de promouvoir le ciblage tenant compte de la situation des hommes et des femmes et des questions de protection, ainsi que l'accès sur un pied d'égalité aux prestations pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Grâce à l'incorporation de l'autonomisation des femmes dans les politiques et les programmes nationaux, le PAM estime qu'il aura davantage l'occasion de traiter les questions liées à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, y compris en fournissant une assistance technique. Le PAM a l'habitude de travailler avec des partenaires et d'organiser des formations afin de permettre d'évaluer la dynamique de la problématique hommes-femmes et l'inclusion, et d'en assurer le suivi, de promouvoir une programmation

soucieuse de l'égalité des sexes et de faire en sorte que les femmes et les filles se voient offrir la possibilité de jouer des rôles plus importants. Le Myanmar est un pays pilote pour ce qui concerne la certification en matière d'égalité des sexes; à cet égard, diverses activités seront menées pour faire en sorte que les questions liées à la problématique hommes-femmes et à la protection soient prises en compte dans toutes les activités.

24. Le bureau de pays envisagera d'adopter, dans le cadre de ses activités, une approche consistant à "ne pas nuire" tout en tenant compte du conflit, et coopérera avec les partenaires et d'autres parties prenantes en vue de promouvoir une paix durable entre les différentes communautés.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ

Activité/composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation/diminution			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Secours</b>										
Secours	Personnes déplacées dans les États de Kachin, de Rakhine et de Shan	96 000	104 000	<b>200 000</b>	Pas de variation du nombre de bénéficiaires			96 000	104 000	<b>200 000</b>
Secours prolongé	Communautés les plus vulnérables et exposées à l'insécurité alimentaire dans le nord de l'État de Rakhine	33 600	36 400	<b>70 000</b>				33 600	36 400	<b>70 000</b>
Préparation aux situations d'urgence	Victimes de catastrophes naturelles et personnes retournant chez elles	240 000	260 000	<b>500 000</b>				240 000	260 000	<b>500 000</b>
<b>Nutrition</b>										
Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Enfants de 6 à 59 mois	14 600	14 000	<b>28 600</b>	1 200	1 200	<b>2 400</b>	15 800	15 200	<b>31 000</b>
Prévention de la malnutrition aiguë	Femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de 6 à 59 mois	21 200	33 800	<b>55 000</b>	5 700	9 200	<b>14 900</b>	26 900	43 000	<b>69 900</b>
Prévention du retard de croissance	Femmes enceintes, mères allaitantes et enfants de 6 à 23 mois	7 900	15 800	<b>23 700</b>	2 800	5 500	<b>8 300</b>	10 700	21 300	<b>32 000</b>
VIH/tuberculose	Personnes vivant avec le VIH et personnes atteintes de tuberculose suivant un traitement	11 040	11 960	<b>23 000</b>	Pas de variation du nombre de bénéficiaires			11 040	11 960	<b>23 000</b>
<b>Création d'actifs</b>										
Produits alimentaires	Personnes sans emploi, sans terres et handicapées appartenant aux ménages les plus vulnérables des communautés ciblées	152 000	164 800	<b>316 800</b>	38 000	41 000	<b>79 000</b>	190 000	205 800	<b>395 800</b>
Espèces		16 900	18 300	<b>35 200</b>	122 200	132 300	<b>254 500</b>	139 000	150 700	<b>289 700</b>

**TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ**

Activité/composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation/diminution			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Alimentation scolaire</b>										
Collations, biscuits à haute teneur énergétique	Enfants des écoles primaires et des écoles maternelles	47 000	45 000	<b>92 000</b>	327 000	320 000	<b>647 000</b>	374 000	365 000	<b>739 000</b>
Rations à emporter (enfants scolarisés)		133 600	128 400	<b>262 000</b>	(133 600)	(128 400)	<b>(262 000)</b>	0*	0*	<b>0*</b>
Rations à emporter (membres de la famille)		534 480	513 520	<b>1 048 000</b>	Pas de variation du nombre de bénéficiaires			534 480	513 520	<b>1 048 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 003 200</b>	<b>1 086 800</b>	<b>2 090 000</b>	<b>603 764</b>	<b>622 556</b>	<b>1 226 320</b>	<b>1 414 964</b>	<b>1 501 356</b>	<b>2 916 320</b>

Note: Les chiffres (prévisions) ont été arrondis.

\*Quand les rations à emporter sont supprimées, les élèves participant au programme reçoivent des biscuits à haute teneur énergétique; les chiffres relatifs à ces biscuits tiendront compte de ce changement.

**TABLEAU 2: VALEUR RÉVISÉE DE LA RATION ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE/DU TRANSFERT DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ  
(g/personne/jour)**

	Secours		Nutrition						Création d'actifs		Alimentation scolaire	
	Vivres	Espèces	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Prévention de la malnutrition aiguë			Prévention du retard de croissance		VIH/tuberculose	Vivres		Espèces
				Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 59 mois	Femmes enceintes et mères allaitantes	Enfants de 6 à 23 mois				
Riz	450	-	-	-	-	-	-	-	400	450	-	-
Légumes secs	60	-	-	-	-	-	-	-	60	60	-	-
Huile	30	-	-	-	-	-	-	-	30	20	-	-
Sel	5	-	-	-	-	-	-	-	5	5	-	-
Mélange blé-soja avec sucre	-	-	-	-	-	100	-	100	50	-	-	-
SuperCereal Plus	-	-	200	100	-	-	100	-	-	-	-	-
Plumpy'Doz	-	-	-	-	46	-	-	-	-	-	-	-
Biscuits à haute teneur énergétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75
<b>TOTAL</b>	<b>545</b>	<b>-</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	<b>46</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>545</b>	<b>535</b>	<b>-</b>	<b>75</b>
<i>Total kcal/jour</i>	2 104	-	802	401	258	381	401	381	2 115	2 015	-	338
Pourcentage de kcal d'origine protéique	8,2	-	18,1	18,1	8,6	17,2	18,1	17,2	9,02	8,6	-	10,7
Pourcentage de kcal d'origine lipidique	15,3	-	22,4	22,4	55,3	14,2	22,4	14,2	16,4	11,6	-	30,0
Transfert de type monétaire (dollars/personne/jour)*	-	0,2-0,4**	-	-	-	-	-	-	-	-	2,5-6,5	-
Nombre de jours d'alimentation	30 jours par mois			75 jours par an	30 jours par mois				60 jours par an		22 jours par mois (pendant l'année scolaire)	

\* Le montant des transferts de type monétaire varie en fonction de la zone considérée.

\*\* Les ménages vulnérables touchent 0,40 dollar; les ménages jugés moins vulnérables perçoivent 0,20 dollar et une ration de riz en sus des espèces. Les produits alimentaires sont pris en compte dans le calcul du total des distributions générales de vivres.

## BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

25. La prolongation de 24 mois proposée nécessite 94 656 tonnes de produits alimentaires supplémentaires et 16,2 millions de dollars en espèces destinés aux bénéficiaires, l'objectif étant de mettre en œuvre les activités révisées ci-après.

<b>TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ</b>				
Activité	Vivres/ transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> )/ transferts de type monétaire ( <i>en dollars</i> )		
		Actuels	Augmentation/ diminution	Total révisé
<b>Secours</b>				
Vivres	Vivres	112 132	51 233	<b>163 365</b>
Espèces	Transferts de type monétaire	2 798 387	–	<b>2 798 387</b>
<b>Nutrition</b>				
Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Vivres	1 145	4 294	<b>5 439</b>
Prévention de la malnutrition aiguë	Vivres	5 144	5 108	<b>10 252</b>
Prévention du retard de croissance	Vivres	3 367	2 160	<b>5 527</b>
VIH/tuberculose	Vivres	5 453	9 026	<b>14 479</b>
<b>Création d'actifs</b>				
Vivres	Vivres	34 668	5 757	<b>40 425</b>
Espèces	Transferts de type monétaire	2 700 000	16 248 310	<b>18 948 310</b>
<b>Alimentation scolaire</b>				
Collations	Vivres	2 640	17 078	<b>19 718</b>
Rations à emporter	Vivres	42 358	–	<b>42 358</b>
<b>TOTAL (vivres)</b>		<b>206 907</b>	<b>94 656</b>	<b>301 563</b>
<b>TOTAL (transferts de type monétaire)</b>		<b>5 498 387</b>	<b>16 248 310</b>	<b>21 746 697</b>

## Évaluation des risques et préparation aux catastrophes

26. L'insécurité qui résulte des catastrophes naturelles et des conflits est l'un des principaux risques qui pèsent sur les États de Rakhine et de Kachin et sur le nord de l'État de Shan. Les mécanismes d'intervention rapide du PAM lui permettront de réagir en temps voulu, en coordination avec le Gouvernement et les partenaires; ces mécanismes comprennent le prépositionnement des vivres avant la saison des pluies et le recours à des modes de transport novateurs.

27. Dans les zones où sont utilisés les transferts d'espèces et de vivres, les mesures d'atténuation comprennent le suivi des prix des produits alimentaires, des marchés et des distributions, de manière à détecter les problèmes éventuels. Les mesures de préparation seront adaptées de façon à prendre en compte l'augmentation prévue du volume de transferts monétaires.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	53 887	26 943 400	
Légumes secs	7 198	6 478 380	
Huile et matières grasses	3 492	3 020 321	
Aliments composés et mélanges	29 469	30 348 061	
Autres	610	97 696	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>94 656</b>	<b>66 887 858</b>	
Transport extérieur		2 671 145	
Transport terrestre, entreposage et manutention		11 285 693	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		3 699 161	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>84 543 857</b>	<b>84 543 857</b>
Transferts de type monétaire		16 248 310	
Coûts connexes		4 356 674	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>		<b>20 604 985</b>	<b>20 604 985</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>		<b>3 102 225</b>	<b>3 102 225</b>
Coûts opérationnels directs			108 251 067
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>			17 724 042
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>125 975 109</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			8 818 258
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>134 793 366</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	4 928 616
Agents des services généraux	6 386 519
<b>Total partiel</b>	<b>11 315 135</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>714 150</b>
<b>Sécurité</b>	<b>208 974</b>
<b>Voyages et transports</b>	<b>1 649 449</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>300 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>17 724 042</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Résultats transversaux</b>		
<p><b>Partenariats</b> Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p>	<p>Il y a des partenaires coopérants avec lesquels travailler.</p> <p>Les partenaires coopérants sont en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités, comme prévu.</p> <p>L'instabilité politique et économique ne fait pas entrave à la coopération.</p>
<p><b>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées</b> Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>Les partenaires sont en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités, comme prévu.</p> <p>Les mécanismes d'aide et de distribution autres que ceux du PAM remplissent les critères requis.</p> <p>Les normes d'assistance sont respectées, car l'environnement est stable et sûr.</p>
<p><b>Problématique hommes-femmes</b> Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p>	<p>L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont favorisées par un environnement stable et sûr.</p> <p>Les partenaires sont en mesure de mettre en œuvre des programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes conformément aux attentes du PAM.</p> <p>Les groupes de bénéficiaires sont disposés à remédier aux inégalités entre les sexes.</p>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 1.1</b> Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant	Les problèmes de sécurité au niveau régional ne font pas entrave aux activités. Les partenaires coopérants sont en mesure de mettre en œuvre les programmes du PAM. Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.
<b>Produit 1.1</b> Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu	Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. La coordination avec les partenaires est efficace et efficiente. Il ne se produit aucune catastrophe majeure.
<b>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</b>		
<b>Effet direct 2.1</b> Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales	Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse	Il y a suffisamment de partenaires coopérants capables de mettre en œuvre les activités de création d'actifs conformément aux attentes du PAM.



**ANNEXE II: CADRE LOGIQUE**

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Effet direct 2.2</b> Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant	Le Gouvernement ne limite pas les achats effectués sur le plan local ou les mouvements de produits alimentaires. Le Gouvernement ne restreint pas l'accès aux zones d'opération. Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. La réalisation des objectifs du programme est favorisée par la stabilité du contexte politique.
<b>Produit 2.1</b> Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue	Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. Il ne se produit pas de choc brutal au niveau des prix. Aucune catastrophe majeure ne vient perturber la programmation du PAM.
<b>Produit 2.2</b> Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés	Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure	Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement. Il ne se produit pas de catastrophe majeure. Le contexte politique, économique, culturel et environnemental favorise la création d'actifs. Les communautés sont en mesure de préserver les actifs créés ou remis sur pied.

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><b>Produit 2.3</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p> <p>Il ne se produit pas de catastrophe majeure.</p> <p>Le contexte politique, économique, culturel et environnemental favorise une utilisation équitable et constructive des biens communautaires.</p>
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</b>		
<p><b>Effet direct 4.1</b></p> <p>Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p>	<p>Suffisamment de partenaires sont en mesure d'appuyer la programmation axée sur la nutrition.</p> <p>La réalisation d'enquêtes n'est soumise à aucune restriction.</p> <p>La stabilité des conditions de vie favorise le relèvement.</p> <p>Des informations sur la nutrition sont disponibles.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Effet direct 4.2</b> Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation</p>	<p>Scolarisation (garçons): moyenne du taux annuel de changement du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires qui bénéficient d'une aide du PAM</p> <p>Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (filles): moyenne du taux annuel de changement du nombre de filles inscrits dans les écoles primaires qui bénéficient d'une aide du PAM</p>	<p>L'insécurité régionale ne fait pas entrave aux activités.</p> <p>Les partenaires coopérants et les communautés ciblées sont en mesure de mettre en œuvre les programmes du PAM.</p> <p>Les autorités nationales et locales appuient l'éducation.</p> <p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p>
<p><b>Effet direct 4.3</b> Amélioration du taux de réussite des traitements grâce à la fourniture d'un appui nutritionnel aux personnes sous traitement antirétroviral et/ou traitement antituberculeux</p>	<p>Traitement antirétroviral: taux d'observance (en %)</p> <p>Traitement antituberculeux: taux de réussite (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux de survie à 12 mois (en %)</p> <p>Traitement antituberculeux: taux d'abandon (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Traitement antirétroviral: taux d'abandon (en %)</p>	<p>Suffisamment de partenaires sont en mesure de fournir des traitements de courte durée sous surveillance directe et des traitements antirétroviraux dans les zones d'opération.</p> <p>La réalisation d'enquêtes n'est soumise à aucune restriction.</p> <p>La stabilité des conditions de vie favorise la récupération nutritionnelle.</p> <p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p> <p>Des informations sur la nutrition sont disponibles.</p> <p>Les normes sociales, culturelles et politiques ne font pas entrave à la programmation en matière de VIH/tuberculose.</p>
<p><b>Effet direct 4.4</b> Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale</p>	<p>Le Gouvernement est en mesure de s'acquitter de ses responsabilités en tant que partenaire, conformément aux attentes du PAM.</p>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

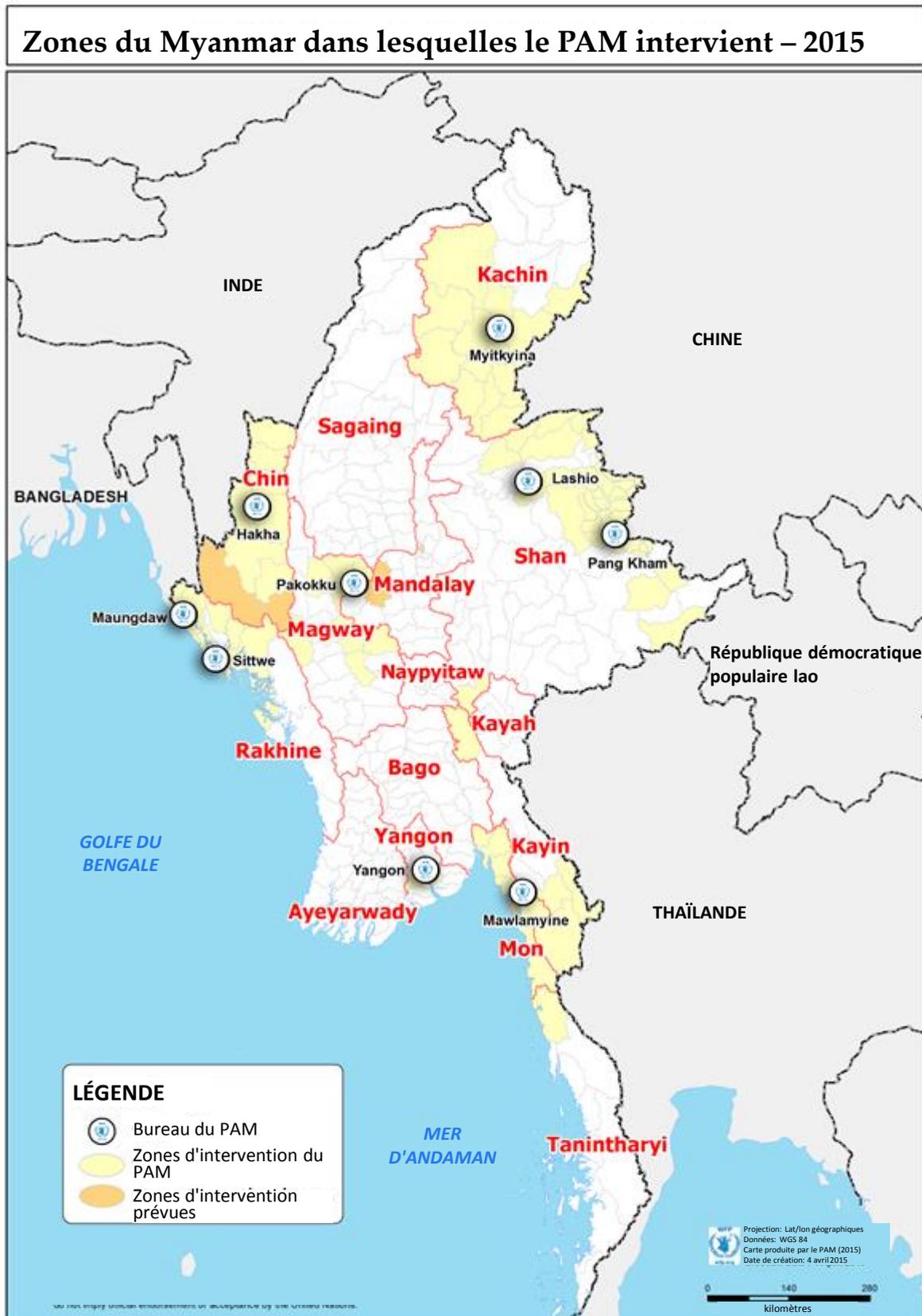
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Produit 4.1</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p> <p>La stabilité des conditions de vie favorise le relèvement.</p>
<p><b>Produit 4.2</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p> <p>Les parties prenantes du Gouvernement et du secteur de l'éducation continuent d'améliorer la qualité de l'éducation.</p>
<p><b>Produit 4.3</b></p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement.</p> <p>La stabilité des conditions de vie favorise la récupération nutritionnelle.</p> <p>La coordination avec les partenaires est efficace.</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p><b>Produit 4.4</b> Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu trois messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p> <p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	<p>Les partenaires sont en mesure de répondre aux attentes du PAM en matière de coopération.</p> <p>Les mécanismes d'exécution sont conformes aux normes acceptables.</p> <p>Les conditions stables et sûres favorisent un environnement propice.</p>
<p><b>Produit 4.5</b> Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Les parties prenantes du Gouvernement et du secteur de l'éducation continuent d'améliorer la qualité de l'éducation.</p>
<p><b>Produit 4.6</b> Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Le Gouvernement est en mesure de s'acquitter de ses responsabilités en tant que partenaire, conformément aux attentes du PAM.</p>

## ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
SUN	Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance